



INÉGALITÉS SOCIALES & PARCOURS DE VIE

Chaire de recherche du Canada

## Livre

---

VAN DE VELDE Cécile, *Sociologie des âges de la vie*, Armand Colin, collection 128, 2015.

### Chapitre 3. La vie dans tous ses Etats. Perspectives comparées



# 3

## La vie dans tous ses États : perspectives comparées

En s'ouvrant à la comparaison internationale, un des grands apports de la sociologie des âges est d'explorer la façon dont les sociétés contemporaines structurent le déroulement de nos existences. Portés par la mise à disposition de vastes enquêtes comparatives, des travaux sociologiques montrent comment les modèles sociaux répondent aujourd'hui aux défis montants dans la régulation des parcours de vie, tels que la précarité juvénile, le chômage de masse, ou la dépendance en fin de vie. Ce champ de réflexion a été très influencé par la typologie des « régimes d'État-Providence » de Gosta Esping-Andersen, qui compare les modèles sociaux en fonction de la place respectivement laissée à l'État, à la famille et au marché du travail dans la régulation des phases de dépendance potentielle. Trois, puis quatre, « modèles » ont ainsi été distingués : le modèle « social-démocrate » au sein des sociétés scandinaves, le modèle « libéral » anglo-saxon, le modèle « conservateur » dominant au sein des pays continentaux tels que la France ou l'Allemagne, et enfin le modèle « familialiste », au sein des sociétés du Sud de l'Europe. Dans ce sillage, des travaux sociologiques ont tenté d'identifier les liens entre ces formes d'États-Providence et les trajectoires de vie, de l'enfance au grand âge : ils ont ainsi privilégié l'analyse des différences et des contrastes dans l'expérience des âges d'une société à l'autre, en s'interrogeant sur le rôle des politiques publiques et des normes sociales ou culturelles sur les différences de parcours. En s'appuyant sur ces travaux comparatifs, cette dernière partie propose une lecture comparée de l'expérience des âges au sein des sociétés occidentales, et de leurs métamorphoses face à la crise. Pour des raisons de clarté, nous privilégions une lecture par « modèle social » car ceux-ci dessinent indéniablement des schèmes structurants de vie, tout comme certaines formes d'inégalités sociales et genrées dans les parcours, mais comme nous allons le voir, cette structuration est loin d'être toujours opératoire et certains regroupements éclatent en fonction des périodes de la vie qu'on analyse.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

## I. En social-démocratie, des vies individualisées par l'État

Une indépendance marquée entre générations, une forte mobilité dans les trajectoires, une logique d'égalité dans les parcours : au fil des enquêtes comparées, les parcours de vie des Scandinaves laissent apparaître plusieurs traits distinctifs, qui n'ont pas manqué d'attirer l'attention des sociologues. À l'analyse, ces traits communs renvoient aux politiques publiques qui dominent aujourd'hui au Nord de l'Europe, tout comme à des normes culturelles valorisant l'autonomie individuelle et l'égalité collective. Depuis quelques décennies, le Danemark, la Norvège, la Suède et, dans une moindre mesure, la Finlande ont en effet opté pour un mode de régulation sociale fondée sur des droits sociaux en moyenne plus élevés et plus universels que dans le reste de l'Europe. Gosta Esping-Andersen a regroupé ces modes d'intervention publique sous le nom de « régimes sociaux-démocrates »<sup>1</sup> : ils ont en commun de privilégier l'intervention de l'État, davantage que la famille ou le marché, pour réguler les vulnérabilités sociales, et se distinguent par un haut niveau d'intervention publique qui se déploie de l'enfance au grand âge. Dans le sillage de ces travaux comparatifs, plusieurs recherches ont analysé la façon dont les configurations « nordiques », au-delà de leurs différences, structurent les itinéraires de vie. Nous en avons retenu ici deux caractéristiques saillantes, une individualisation marquée des parcours d'une part, et une relative sécurisation des vies actives d'autre part.

### I.1 Une indépendance au long cours

De l'enfance au grand âge, les parcours de vie scandinaves ont tendance en moyenne à être marqués par une indépendance plus marquée vis-à-vis de la famille, que ce soit envers ses parents, son conjoint ou ses enfants. On peut y lire l'empreinte directe d'une logique d'individualisation par l'État, conjuguée à d'autres facteurs économiques et culturels.

- *Une logique d'indépendance au fil des âges*

On retrouve cette logique d'individualisation des parcours dans de multiples indicateurs au sein des parcours de vie, que ce soit un départ particulièrement

1. Gosta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

précoce de chez les parents, une forte diffusion de la vie solitaire en milieu de vie, ou une plus rare cohabitation entre les générations en fin de vie. Les parcours d'émancipation des jeunes Scandinaves frappent effectivement par la précocité de leur prise d'indépendance : les enquêtes convergent pour situer actuellement l'âge médian à la décohabitation – c'est-à-dire l'âge auquel 50 % des jeunes sont partis de chez leurs parents – autour de 20 ans, soit l'âge le plus bas d'Europe occidentale : à 25 ans, seule une minorité de jeunes Nordiques vivent encore chez leurs parents, alors que c'est le cas de plus de 80 % des jeunes Méditerranéens<sup>1</sup>. Les jeunes Scandinaves font de plus en plus figure d'exception, quand dans la plupart des autres sociétés occidentales, la proportion des jeunes cohabitant avec leurs parents ainsi que des retours chez les parents tend plutôt à augmenter depuis la crise de 2008. Ce départ précoce va de pair avec une relative indépendance financière entre parents et jeunes adultes – les flux financiers reçus pendant les études se situent parmi les plus bas d'Europe occidentale<sup>2</sup> – et se prolonge prioritairement par la vie solitaire ou l'union libre<sup>3</sup>. La proportion de célibataires y est la plus élevée d'Europe, et la vie en solo émaille désormais l'ensemble des parcours de vie. Or, cette même logique d'indépendance vis-à-vis de la famille se retrouve lors de la phase de vieillissement et en particulier lors de la prise en charge de la fin de vie, même si les contrastes européens sont alors bien moins marqués que lors de la phase de jeunesse. Les résultats de l'enquête SHARE, vaste enquête européenne menée auprès des 50 ans et plus, permettent de souligner la spécificité des « configurations d'aide familiale<sup>4</sup> » auprès des personnes âgées dépendantes au sein des pays du Nord : celles-ci se caractérisent à la fois par un moindre recours à la cohabitation générationnelle que dans le reste de l'Europe, une plus grande propension à vivre seules, et une aide « à distance » plus fréquente des enfants non cohabitants.

1. Eurostat, 2011.

2. Eurostudent, 2010. Notons que l'enquête Share, ciblant les transferts déclarés par les parents, nuance ces résultats : Adrien Papuchon, « Les transferts familiaux vers les jeunes adultes en temps de crise : le charme discret de l'injustice distributive », *Revue française des affaires sociales*, 2014, n° 1, p. 120-143.

3. Laurent Lesnard, Anne-Sophie Cousteaux, Flora Chanvril, Viviane Le Hay, « Trajectoires d'entrée dans la vie adulte et Etats-Providence », *Informations sociales*, vol. 3-4, n° 165-166, p. 16-24.

4. Roméo Fontaine, Agnès Gramain, Jérôme Wittwer, « Les configurations d'aide familiales mobilisées autour des personnes âgées en Europe », *Économie et Statistique*, n° 403-404, p. 97-115, 2007.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**• *De la crèche à la maison de retraite*

Comment expliquer cette logique d'indépendance précoce et prolongée vis-à-vis de la famille au sein des sociétés nordiques? Le premier facteur mobilisé dans les travaux sociologiques est celui des politiques publiques. Ils montrent en effet que les modèles sociaux nordiques portent en eux-mêmes une logique d'individualisation des trajectoires de vie, prégnante dès la majorité. Selon Gosta Esping-Andersen<sup>1</sup>, les États-Providence du Nord de l'Europe se distinguent prioritairement par un haut degré de « démarchandisation », définie par la possibilité donnée à l'individu de survivre en dehors du marché du travail. Elle implique donc une protection individuelle par l'État tout au long de la vie. Dans cette perspective, l'octroi des droits sociaux est guidé par trois principes directeurs : ils sont à la fois élevés, universels, et directs. Cette « démarchandisation » va de pair avec une « défamilialisation » de l'individu, auquel on offre potentiellement les moyens, même partiels, de s'autonomiser de sa famille. On retrouve cette logique d'intervention à différentes phases de la vie : elle prend par exemple la forme, au Danemark, de politiques favorisant l'indépendance matérielle à partir de la majorité, que ce soit pour les étudiants ou les jeunes chômeurs, par l'intermédiaire de bourses d'études relativement élevées et universelles, ou par l'ouverture du revenu minimum à taux plein dès 18 ans. Elle se traduit, plus tard dans les trajectoires, par un encouragement au cumul de l'activité salariée et de l'éducation des jeunes enfants par l'ouverture de nombreux services d'accueil et d'éducation<sup>2</sup>, ou par une égalité de principe entre les membres du couple dans l'accès aux congés parentaux. On la retrouve également dans des politiques assurant un niveau de retraites relativement élevé ou de structures publiques censées gérer la perte d'autonomie et la fin de vie : la « défamilialisation » consiste alors à limiter le degré de dépendance des parents âgés vis-à-vis de leurs propres enfants. De la crèche à la maison de retraite, en passant par les bourses d'études, le revenu minimum ou l'assurance chômage, les trajectoires individuelles sont ainsi marquées par une forte présence de l'État tout au long des parcours de vie.

1. Gosta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'État-providence*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

2. OCDE, *Starting Strong II. Early Childhood Education and Care*, Paris, OCDE, 2006.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

#### • *De longues trajectoires d'activité*

Pour autant, cette logique d'indépendance individuelle ne relève pas que de l'État, mais aussi de l'emploi. Dans les parcours de vie, elle se traduit par de longues trajectoires d'activité, pour les hommes comme pour les femmes, s'amorçant dès la fin de l'adolescence, et se déployant jusqu'à une retraite assez tardive. L'individualisation des parcours dans les pays nordiques est souvent reliée à la seule présence de l'État, alors qu'elle repose plutôt sur un double pilier : l'intervention publique et l'activité salariée. Ceci est perceptible dès la fin de l'adolescence, pendant laquelle l'aide potentielle de l'État se couple, de façon directe ou alternée, avec un accès précoce à l'emploi. Les jeunes Scandinaves se distinguent par des taux d'activité élevés dès les plus jeunes âges, et ce même pendant les études supérieures<sup>1</sup>. Cette intégration massive sur le marché du travail touche également les femmes, qui présentent les taux d'activité les plus élevés d'Europe, se situant autour de 80 % pour les femmes de 25 à 64 ans<sup>2</sup>, et se prolonge par une retraite relativement tardive. Comme le rappelle Anne-Marie Guillemard<sup>3</sup>, l'âge d'entrée en retraite a été plusieurs fois repoussé au cours des dernières décennies : elle souligne par exemple en 2010 que l'âge moyen de sortie d'activité est de 65 ans en Suède, contre 58 ans en France. Les politiques « d'activation » nordiques ont misé sur une étendue de l'emploi tout au long des parcours de vie, touchant non seulement les juniors mais aussi les seniors. Ce report de l'âge légal a été accompagné par une diversification des modes de sortie de l'activité salariée, et, comme en Finlande, de mesures favorisant la mixité des âges en entreprise.

#### • *Une norme d'autonomie*

Mais cette logique d'individualisation, rendue matériellement possible par l'État et le marché du travail, s'inscrit également dans un univers de normes sociales valorisant fortement l'autonomie. C'est là que se situe plus largement l'un des grands apports des travaux en sociologie comparée : ils ont soulevé un point souvent occulté dans les comparaisons socio-économiques, en montrant l'impact des normes sociales sur les comportements familiaux

1. Florence Lefresne, *Les jeunes et l'emploi*, Paris, La Découverte, 2003.

2. Eurostat, 2013.

3. Anne-Marie Guillemard, *Les défis du vieillissement. Age, emploi, retraite, perspectives internationales*, Armand Colin, 2010.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

tout au long des trajectoires et en s'interrogeant sur leurs racines anthropologiques et religieuses. Même dans des sociétés sécularisées, les héritages culturels protestants et catholiques apparaissent ici prégnants, et clivent encore les comportements familiaux tout au long des vies. Les travaux ont par exemple mis en valeur un profond dégradé entre une Europe d'héritage culturel protestant au Nord et une Europe d'héritage culturel catholique au Sud, perceptible dans les comportements familiaux tels que la décohabitation, le divorce ou la régulation du grand âge : d'un pôle valorisant l'indépendance et l'autonomie au Nord de l'Europe, à un pôle valorisant plutôt l'intégration familiale au Sud. Une telle « éthique de l'autonomie<sup>1</sup> » s'inscrit dans le temps long de la construction historique et culturelle des liens de famille. Marianne Gullestad<sup>2</sup> insiste par exemple sur l'héritage, au sein des sociétés nordiques, d'un lien marqué par une double norme d'indépendance et d'égalité : l'indépendance est censée préserver chacun d'une mise sous tutelle asymétrique et inégalitaire ; par l'égalité qu'elle induit, elle garantit la pérennité du lien.

## 1.2 Des vies actives relativement sécurisées

Les parcours de vie au sein des pays nordiques sont marqués par une autre caractéristique distinctive : la mobilité qui y traverse potentiellement les trajectoires familiales et socioprofessionnelles. Cette mobilité a la particularité de ne pas être prioritairement associée à la précarité. Il a été beaucoup question, dans le débat public, de la « flex-sécurité » danoise, et plus largement nordique : au-delà des mythes, plusieurs enquêtes en dévoilent précisément les fondements sociaux et les conséquences sur les trajectoires de vie.

### • *Mobiles sans être précaires ?*

En deux décennies, les trajectoires socioprofessionnelles au sein des pays nordiques ont connu comme ailleurs une élévation des contrats courts, des changements d'emploi et des discontinuités de statut, et pour autant, les indicateurs de confiance individuelle et sociale y sont restés particulièrement

1. Cécile Van de Velde, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.

2. Marianne Gullestad, « Petits faits et grands problèmes. L'anthropologie de la société scandinave contemporaine », *Terrain*, n° 19, 1992, p. 125-146.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

élevés, se maintenant en tête de peloton européen et même mondial. On retrouve là un des paradoxes du « modèle danois » évoqué par Jean-Claude Barbier au cours des années 2000 : alors même que la société danoise fait face à une plus grande flexibilité du marché du travail, le débat sur la « précarité » n'y a pas lieu en tant que tel<sup>1</sup>. Comment peut-on être mobiles sans être précaires ? Il s'agit, à l'analyse, d'une mobilité plutôt « horizontale » : comparativement aux configurations libérales, elle s'inscrit au sein d'un panel plutôt resserré de revenus et dans une relative égalitarisation des parcours par les politiques fortement redistributives de l'État. Les inégalités des salaires après impôts au sein des pays nordiques sont relativement faibles comparativement aux autres sociétés européennes : l'échelle sociale y est davantage structurée autour d'une vaste classe moyenne caractérisée à la fois par une plus faible proportion relative de « riches » et de « pauvres »<sup>2</sup>. Dans ce contexte, changer d'emploi ne signifie pas forcément « chuter ». Comme dans les autres pays européens, les dernières décennies ont été marquées par une forme de « libéralisation » des trajectoires et une évolution rapide des inégalités « par le haut », mais les taux de pauvreté y sont restés les plus bas d'Europe.

#### • *Entre l'État et l'emploi : des parcours « flexibles »*

Pour mieux comprendre cette expérience de la mobilité au sein des parcours, il faut revenir aux modes d'intervention publique et plus spécifiquement aux politiques de « flex-sécurité », censées allier flexibilité sur le marché du travail avec une sécurisation des trajectoires. Par exemple, la « flex-sécurité » danoise renvoie à un système unifié et universel qui met en place une articulation institutionnalisée entre État, formation et emploi tout au long de la vie active<sup>3</sup> : elle prend la forme d'une couverture assurantielle élevée du chômage pendant 4 ans, et non dégressive (80 % du salaire) mais conditionnée à des obligations de formation ou de retour au travail. Ces politiques d'« activation » nordiques se caractérisent également par une forte sollicitation à la formation et au travail – ce qu'on appelle le

1. Jean-Claude Barbier, « La précarité. Une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue française de sociologie*, vol. 45, n° 2, 2005, p. 351-371.

2. Louis Chauvel, « Welfare Regimes, Cohorts and the Middle Classes », in Janet C. Gornick, Markus Jäntti, *Income Inequality : Economic Disparities and the Middle Class in Affluent Countries*, Stanford University Press, 2013, p. 115-141.

3. Jean-Claude Barbier, « Retours sur le "modèle danois", quinze ans d'analyses croisées », *Politiques sociales et familiales*, n° 112, 2013, p. 29-37.



La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

« *learnfare* » et le « *workfare* ». C'est sur ce paradigme du « travail à tout prix » qu'insiste Yohann Aucante pour définir les modèles scandinaves<sup>1</sup> : il rappelle par exemple que les programmes de reconversion professionnelle, pilier du « modèle suédois » comportent de fortes contraintes d'adaptation aux besoins du marché du travail, notamment en termes de mobilité géographique. Les parcours de vie active des Nordiques prennent ainsi la forme d'une longue alternance potentielle entre différents statuts d'emploi, de formations, et d'aides de l'État. Ils conjuguent une flexibilité du « travail » et une sécurité de « l'emploi » qui se répartit sur plusieurs emplois tout au long de la trajectoire professionnelle. Au-delà de ces politiques d'emploi, les pays nordiques se caractérisent par des politiques sociales spécifiques qui activent des filets de sécurité financiers de derniers recours : dans leur comparaison européenne fondée sur les données longitudinales du Panel Européen des Ménages, Duncan Gallie et Serge Paugam<sup>2</sup> montraient au cours des années 2000 que la situation des chômeurs, en termes de ressources comme de trajectoires, y était peu différenciée du reste de la population active comparativement à leurs homologues européens.

• *Hommes et femmes, l'égalité et ses limites*

Les sociétés nordiques sont également marquées par une forte logique d'égalitarisation entre les trajectoires professionnelles féminines et masculines. Pour assurer la large assiette de ressources engagées par les politiques publiques, ce modèle s'appuie sur une majorité de couples « bi-actifs », c'est-à-dire où les deux membres du couples travaillent. Les politiques de conciliation entre l'activité professionnelle et l'éducation des enfants y prennent la forme de congés parentaux longs, d'un panel d'offres de gardes pour la prime enfance, ou de possibilités d'aménagements temporels au sein même des entreprises. De moins en moins ciblées exclusivement sur les femmes, ces politiques s'appuient sur un principe d'égalitarisation : elles encouragent l'implication des hommes dans la garde des enfants, et donc un relatif partage des tâches au sein même du foyer, comme le congé parental pour les hommes ou transmissible entre les membres du couple.

1. Yohann Aucante, *Les démocraties scandinaves. Des systèmes politiques exceptionnels?* Armand Colin, 2013.

2. Duncan Gallie, Serge Paugam (dir.), *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford University Press, 2000.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

Comparant les évolutions de l'emploi féminin et masculin en Europe, Jane Lewis<sup>1</sup> affirme que le modèle du couple travaillant à temps plein – « *full time worker couple* » – ne résiste réellement que dans le Nord de l'Europe. Ce haut degré d'activité, masculine comme féminine, ne semble pas constituer un frein à la fécondité : les pays nordiques affichent plutôt une fécondité parmi les plus fortes d'Europe, derrière l'Irlande, la France et le Royaume-Uni<sup>2</sup>. Plusieurs enquêtes démographiques soulignent que ce sont désormais les pays européens favorisant le plus l'activité féminine qui présentent conjointement la fécondité la plus élevée. *De facto*, on observe un relatif partage des tâches domestiques : Dominique Méda et Hélène Périvier<sup>3</sup> rappellent que le partage du temps domestique y est relativement plus symétrique qu'ailleurs – environ 60 % occupé par les femmes et 40 % par les hommes. Notons que ces politiques actives de conciliation ne sont pas exclusives aux sociétés sociales-démocrates ; on les retrouve par exemple au Québec, pourtant d'obédience plus « libérale » sur d'autres pans de politiques des parcours de vie<sup>4</sup>. Pour autant, même dans les modèles sociaux-démocrates, la logique d'égalitarisation des parcours rencontre des limites : à partir d'une comparaison des politiques publiques favorisant l'égalité entre les sexes aux États-Unis et au Nord de l'Europe, Ann Shola Orloff<sup>5</sup> souligne que si les sociétés scandinaves ont poussé particulièrement loin l'« adieu au maternalisme » et encouragé l'activité féminine, elles restent marquées par un certain cloisonnement des femmes dans des emplois de « care » ou des emplois dits « féminins ». On observe également qu'elles restent les plus mobilisées dans les soins aux personnes âgées dépendantes, qui restent, dans ces pays également, essentiellement féminins.

1. Jane Lewis, « Gender equality and work-family balance in a cross-national perspective », in Jacqueline Scott, Shirley Dex, Anke C Plagnol, (dir.) *Gendered Lives : Gender Inequalities in Production and Reproduction*, Edward Elgard Publishing Ltd, Cheltenham, p. 206-224, 2012.

2. INED, 2011.

3. Dominique Méda, Hélène Périvier, *Le deuxième âge de l'émancipation. La société, les femmes et l'emploi*, Paris, Le Seuil, 2007.

4. Anne Révillard, « Quelle politique pour les femmes ? Une comparaison France-Québec », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, n° 4, 2008, p. 687-704.

5. Ann Shola Orloff, « L'adieu au maternalisme ? Politiques de l'État et emploi des mères en Suède et aux États-Unis », *Recherches et Prévisions*, vol. 83, n° 83, 2006, p. 9-28.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**• *Vers une libérale-démocratie*

La « crise » annonce-t-elle des évolutions rapides de ces modes de régulation des âges et des relations entre générations, et la fin de ce que beaucoup perçoivent comme un « *scandinavian dream* » ? Le financement de ces modèles sociaux s'appuie actuellement sur un temps d'activité long et sur une grande majorité de couples biactifs. Or, ces conditions sont remises en cause par la crise : non seulement les sociétés nordiques n'échappent pas, malgré leur fécondité dynamique, à la tendance au vieillissement qui touche l'ensemble de l'Europe, mais l'accroissement du chômage et l'émergence de la problématique de la « dette » invitent à de nouveaux arbitrages entre les générations au sein des politiques publiques. Plusieurs sociologues repèrent des tendances d'évolution vers ce qu'on pourrait appeler des « libérales-démocraties », fondées sur des entrelacements complexes entre État et activation de l'emploi, ainsi que sur l'allongement des vies actives. Les démocraties scandinaves font face à des enjeux nouveaux de gouvernance, liés à une remise en question de certains programmes et à une difficulté à juguler certaines inégalités de couverture territoriales<sup>1</sup>. Pour autant, face à la crise, les sociétés nordiques ont partiellement réagi conformément aux principes sociaux-démocrates, en direction des plus jeunes notamment. Des filets de sécurité étatique ont ainsi été rapidement activés face à la montée du chômage de longue durée. Prenant l'exemple de la Suède, Anna Stellingner<sup>2</sup> souligne que l'optimisme des jeunes au sujet de leur avenir et de leur rôle dans la société reste de mise, mais elle pointe les difficultés nouvelles : la croissance particulièrement rapide du chômage des jeunes, ainsi que des différenciations croissantes, genrées mais aussi ethniques, au sein des trajectoires de vie.

## 2. *Highs and Lows* libéraux

Les parcours de vie en « *highs and lows* » sont-ils une caractéristique induite des modèles libéraux ? En tant que mode de régulation sociale, le libéralisme

1. Yohann Aucante, *Les démocraties scandinaves. Des systèmes politiques exceptionnels* ? Armand Colin, 2013.

2. Anna Stellingner, « Les politiques de jeunesse en Suède. Caractéristiques et fondements », *Politiques sociales et familiales*, n° 102, décembre 2010, p. 39-51.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

promeut la figure d'un individu indépendant, émancipé non pas par l'État, mais plutôt par le marché de l'emploi. Effectivement, que ce soit dans la majeure partie du Canada, aux États-Unis, en Australie ou dans une moindre mesure au Royaume-Uni, les parcours de vie sont particulièrement marqués par une nécessité d'autofinancement. Ces modes de régulation ne sont pas sans incidence sur les trajectoires de vie : ils posent, à des degrés divers, l'enjeu central de l'emploi et de l'endettement dans les parcours, et induisent de possibles retournements sociaux tout au long des trajectoires, dans un sens ascendant ou descendant. À l'heure où nombre de modèles sociaux occidentaux se teintent de libéralisme, plusieurs travaux comparatifs aident à comprendre plus précisément la façon dont les politiques libérales tendent à organiser la place des âges et les relations entre générations.

#### 2.1 Un devoir d'indépendance

Le libéralisme se fonde sur le refus d'une « assistance » marquée de l'État, et que ce soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie, il tend à se conjuguer avec une puissante norme d'indépendance individuelle. Cette norme est particulièrement perceptible dans les réticences individuelles et familiales à mobiliser les ressources d'autrui, même en cas de précarité.

- *Une dépendance coupable*

Que ce soit lors de la jeunesse ou de la vieillesse, les travaux sociologiques font part d'une tension, au sein des modèles libéraux, entre un devoir d'« indépendance » et un besoin de protection, dans le contexte d'une puissante norme de responsabilisation individuelle. On retrouve ces interrogations dans les recherches sur la jeunesse : en matière d'indépendance familiale, la prise d'indépendance y est en moyenne plutôt précoce, mais elle n'est pas, comme dans les sociétés sociales-démocrates nordiques, garantie par l'État, et se doit plutôt d'être gagnée par ses propres moyens. Or, face à l'augmentation du prix du logement et du prix des études, la pression financière s'accroît sur les parcours, créant des dépendances nouvelles<sup>1</sup>, alors même que les enquêtes montrent une grande réticence, dès la fin de l'adolescence, à solliciter l'aide résidentielle ou financière des parents,

---

1. Katherine Newman, *The Accordion Family. Boomerang Kids, Anxious Parents, and the Private Toll of Global Competition*, Beacon Press, 2012.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

comme au Royaume-Uni<sup>1</sup>. On retrouve cette interrogation sur l'alchimie des protections à l'autre bout des âges, avec la mise en visibilité du phénomène d'isolement ou de solitude des personnes âgées, voire de celui du suicide. Les travaux s'interrogent sur les processus pouvant mener à l'absence totale de protection, et sur la difficulté à mobiliser les ressources d'autrui, même en cas de nécessité, notamment celle du voisinage et de la « communauté ». C'est le cas d'Erik Klinenberg<sup>2</sup> qui a proposé une « autopsie sociale » de la canicule de Chicago en 1995, et tente de dénouer l'articulation des logiques politiques, sociales et relationnelles pouvant entraîner l'inaccessibilité de certains liens et de certaines ressources chez les personnes âgées victimes, éloignées de leur famille, de leur communauté de voisinage mais aussi des soutiens directs de l'État ou de la ville.

- *Des politiques valorisant l'autofinancement*

Ces modèles sociaux portent en eux-mêmes une invitation économique et normative à l'indépendance, à la fois vis-à-vis de l'État, mais aussi vis-à-vis de la famille. Ils sont, dans leur principe en tout cas, relativement « défamilialisants » : ils valorisent davantage le recours à l'autofinancement individuel plutôt que le recours aux solidarités familiales pour faire face aux périodes de vulnérabilité ou de dépendance potentielle au cours de la vie, comme les études, le chômage, la retraite ou la dépendance. Quand le marché ne peut subvenir aux besoins, l'État peut intervenir en dernier recours, mais non pas en direction des familles elles-mêmes, comme c'est davantage le cas au sein des modèles conservateurs, mais plutôt pour soutenir directement l'individu. Une neutralité forte est alors affichée envers le milieu familial d'origine : mêmes minimales, les aides sociales s'ouvrent, dans la plupart des modèles sociaux dits « libéraux », dès 18 ans, sur une logique de moyens et sans prendre en compte le milieu familial. Politiquement, comme le souligne André Masson<sup>3</sup>, la famille est considérée comme relevant uniquement de la sphère privée et donc non prise en compte par l'État. On retrouve cette logique d'individualisation dans les politiques de

1. Clare Holdsworth, David Morgan, *Transitions in Context : Leaving Home, Independence and Adulthood*, Buckingham, Open University Press, 2005.

2. Éric Klinenberg, *Heat Wave. A social autopsy of disaster in Chicago*, Chicago, University of Chicago Press, 2002.

3. André Masson, *Des liens et des transferts entre générations*, Paris, Editions de l'Ehess, 2009.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

prêts auprès des étudiants ou dans les politiques de retraite par assurances individualisées. Pour autant, cette neutralité affichée à la famille n'est pas dénuée d'ambiguïté, et en cas de pénurie d'emploi ou de conjoncture difficile, ces modes d'intervention portent en eux-mêmes une « familialisation » induite des parcours de vie, et pas seulement pendant l'enfance ou l'adolescence : dans certaines périodes, la faiblesse des aides et la forte pression financière sur les parcours induisent un nécessaire recours à la famille si cela est possible, ne serait-ce que pendant les périodes d'inactivité, de dépendance physique ou de transitions sur le marché du travail.

#### • *Des parcours entre l'emploi et l'emprunt*

De ce fait, dans ces modes de régulation, les parcours de vies sont rendus très dépendants des ressources individuelles, issues de l'emploi ou de l'emprunt. Karl Ulrich Mayer résume ainsi les parcours de vie inscrits dans les modèles sociaux libéraux<sup>1</sup> : ils se caractérisent par une indépendance précoce, des études courtes, une longue vie active, un taux élevé d'activité et une mobilité forte dans les parcours. Ainsi, dans la plupart des pays concernés, le temps des études est majoritairement autofinancé, à la fois par le cumul emploi-études, les prêts étudiants et les crédits<sup>2</sup>, amorçant ainsi un recours massif à l'emploi que l'on retrouve à plusieurs phases de la vie. Cette centralité de l'emploi se prolonge tout au long des trajectoires, et les modèles sociaux libéraux présentent en général des taux d'activité élevés, même parmi les plus âgés : en 2006, le taux d'emploi des 55-64 ans s'élevait ainsi à 62 % aux États-Unis et à 57 % au Royaume-Uni, contre 48 % en Allemagne, 38 % en France ou même 32 % en Italie<sup>3</sup>. D'autre part, les modèles libéraux se distinguent par le poids du recours au crédit tout au long des parcours de vie. Les États-Unis et le Royaume-Uni présentent ainsi un taux d'endettement des ménages bien supérieur à celui du Japon et de l'Europe continentale, même si ce taux connaît un mouvement de baisse depuis 2007. Par le rapport au temps qu'il induit, ce recours à l'emprunt n'est pas sans incidence sur les parcours : nombre d'économistes

1. Karl Ulrich Mayer, « Life Courses and Life Chances in a Comparative Perspective. », in S. Svallfors (dir.), *Analyzing Inequality : Life Chances and Social Mobility in Comparative Perspective*, Palo Alto, Stanford University Press, 2005, p. 17-55.

2. Aurélien Casta, « La nouvelle condition des étudiants anglais : entre endettement et emploi », *Formation emploi*, vol. 2, n° 110, 2010, p. 19-34.

3. Source : Eurostat.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

ont souligné que les victimes de la crise financière de 2008 aux États-Unis se retrouvaient parmi les ménages fortement endettés ainsi que parmi les petits épargnants pour leur retraite, présente ou future.

- *Une « idéologie » de l'indépendance*

Cette place de l'emploi et de l'emprunt dans les parcours de vie répond à une exigence financière, mais aussi à une norme sociale. Elle s'inscrit dans un univers normatif valorisant fortement l'indépendance individuelle, qui rend l'expérience même de la dépendance à autrui potentiellement difficile. Plusieurs travaux comparatifs mettent en valeur, à des degrés divers, cette norme d'indépendance qui traverse les parcours de vie dans les sociétés libérales, évoquant une « idéologie de l'indépendance », selon les mots de Clare Holdsworth<sup>1</sup>, perceptible dans une forte réticence à solliciter l'aide des autres ; c'est inversement la capacité à être présent pour sa « communauté » qui est valorisée. Dans une comparaison entre les étudiants français et québécois, Stéphane Moulin insiste également sur la place de l'autonomie chez ces derniers. Même si le Québec présente la spécificité d'un modèle tendu entre libéralisme et social-démocratie, il y montre que les « référentiels cognitifs »<sup>2</sup> mobilisés pour raconter et justifier son parcours sont marqués par la centralité de l'« autonomie », définie non pas uniquement comme l'indépendance financière, mais comme la capacité à gagner de l'argent et à bien gérer son budget. L'activité rémunérée est considérée comme le vecteur d'une « mobilité individuelle par les gains », dans laquelle les progressions de salaire sont la preuve de nouveaux pas vers l'autonomie. Si l'aide des parents est présente, elle se doit d'être complétée d'efforts personnels dans une activité rémunérée pour être considérée comme acceptable. Dans une tout autre perspective, c'est également sur la place de la valeur « autonomie » dans la société américaine qu'insiste Alain Ehrenberg à l'issue de sa comparaison sur les représentations de l'autonomie en France et aux États-Unis : selon lui, la référence à l'autonomie comme « valeur suprême » unit fortement les Américains, et se caractérise par trois dimensions : la légitimité

1. Clare Holdsworth, « Family support during the transition out of the parental home in Britain, Spain and Norway », *Sociology*, vol. 38, n° 5, 2004, p. 909-926.

2. Stéphane Moulin, « L'émergence de l'âge adulte : de l'impact des référentiels institutionnels en France et au Québec », *SociologieS*, Théories et recherches, mis en ligne le 27 janvier 2012.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

de l'indépendance, de la coopération et de la compétition. Cette place du « self » aux États-Unis fait selon lui écho à la place de « l'institution » en France : si en France, l'appel à la responsabilité individuelle se doit d'être médiatisé par l'État et la solidarité collective, aux États-Unis, l'intervention publique doit au contraire rester subordonnée à la responsabilité de l'individu.

#### 2.2 Des parcours rendus sensibles au marché

Conjugué à ces normes d'indépendance, le libéralisme favorise des vies potentiellement discontinues, sans filet autre que celui que l'individu se sera construit. En monde libéral, à charge en effet pour l'individu non seulement de se *financer*, mais également de se *protéger* sur le marché en vue de ses périodes futures d'inactivité ou de maladie. Mis en perspective comparative, les parcours socioprofessionnels apparaissent ainsi fortement marqués par l'enjeu de la conjoncture et de l'emploi.

##### • *L'élite et la chute : emploi, mobilités, inégalités*

Les configurations libérales favorisent des vies mobiles et réversibles, se traduisant à la fois par des trajectoires ascensionnelles, mais aussi par des trajectoires d'entrée radicale dans la pauvreté, en fonction des retournements de conjoncture ou des aléas des parcours individuels. Évoquant les vulnérabilités juvéniles au sein des configurations libérales, Andreas Walter<sup>1</sup> évoque la « pression du risque » qui les sous-tend. Cette pression peut se traduire en vulnérabilité, mais aussi en confiance sur les capacités de rebonds et de retournement : c'est au regard de cette « croyance libérale » que l'on peut comprendre par exemple le relatif optimisme des jeunes Britanniques que l'on retrouve dans nombre d'enquêtes, et que John Bynner qualifie « d'illusoire »<sup>2</sup> au regard des chances réelles d'insertion. Cette mobilité potentielle, ascensionnelle ou descendante, s'inscrit effectivement dans une échelle sociale et salariale étendue. Une des caractéristiques des sociétés libérales est de favoriser un large panel des

1. Andreas Walther, « Regimes of youth transitions : choice, flexibility and security in young people's experiences across different European contexts », *Young, Nordic journal of youth research*, vol. 14, n° 2, 2006, p. 119-139.

2. John Bynner, « L'optimisme illusoire des jeunes Anglais », *Revue de l'OFCE*, n° 72, 2000, p. 217-220.



La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

salaires et de revenus, que ce soit par le haut ou par le bas, du fait de la faible redistribution par l'État. Dans une recherche comparative sur les élites, Jules Naudet<sup>1</sup> montre l'existence aux États-Unis d'une « grammaire libérale » dans la façon dont les individus mettent en récit leur itinéraire de réussite. Contrairement aux récits des Français où les parcours d'ascension se racontent sur le mode de la rupture et du transfert de classe, l'accès à l'élite aux États-Unis fait davantage référence au *self-made-man* : dans cette mise en récit de soi, l'élite serait composée de gens ordinaires, mais qui ont été sélectionnés selon leur mérite dans la compétition, et les valeurs qui régissent le milieu d'origine ou d'arrivée ne sont pas perçues comme fondamentalement différentes.

- *L'État et la centralité de l'emploi dans les trajectoires*

Au niveau des parcours de vie, les modes d'intervention libéraux créent ainsi une mobilité induite, mais non sécurisée en cas de retrait du marché du travail : des trois différents modèles d'États-providence initialement développés par Gosta Esping-Andersen, le modèle libéral est ainsi considéré comme le plus « marchandisant » pour l'individu, c'est-à-dire qu'il n'offre que peu de ressources alternatives en dehors d'une insertion directe sur le marché du travail. Cette logique se traduit par une faible intervention étatique, avec des aides universelles mais d'un niveau peu élevé, plutôt pensées comme un dernier recours, et des politiques d'emploi facilitant la flexibilisation du marché du travail, couplées avec des prestations chômage de courte durée et forfaitaires pour tous. Les phases d'attente sur le marché du travail ou d'inactivité, comme les études ou la retraite, sont ainsi peu couvertes socialement. Or, du fait de l'allongement des études et de l'espérance de vie, ces phases d'inactivité se développent tout au long des parcours. Un tel régime induit donc un rapport au temps particulier : la protection étant peu médiatisée par l'État, elle invite l'individu à prévoir sa protection future. Ces politiques clivent très fortement les trajectoires au sein des périodes d'inactivité, créant de fortes différenciations entre ceux qui peuvent anticiper, se protéger et externaliser les modes de gardes ou les services à domicile, et ceux qui ne le peuvent pas. Dans une comparaison des évolutions des politiques publiques face à l'« austérité de long terme »,

---

1. Jules Naudet, *Entrer dans l'élite. Parcours de réussite en France, aux États-Unis et en Inde*, Presses Universitaires de France, 2012.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

Paul Pierson<sup>1</sup> note que les modèles sociaux libéraux sont aujourd'hui les plus prompts à « remarchandiser » les individus à différentes phases de leur parcours de vie, que ce soit pour les juniors et les seniors, augmentant leur dépendance aux marchés, plutôt que par une réduction des coûts ou des réformes structurelles.

#### • *Femmes et hommes, des vies parallèles ?*

On peut s'interroger, dans ce contexte, sur la façon dont ces modes de régulation sociale structurent les parcours masculins et féminins, notamment lors de la phase d'entrée dans la parentalité. En retraçant l'évolution des inégalités hommes-femmes dans la sphère professionnelle au sein de trois pays, Hélène Périvier note que si les inégalités genrées se sont fortement résorbées sur une longue période aux États-Unis, elles y restent en moyenne plus marquées qu'en Suède ou même qu'en France<sup>2</sup>. Surtout, cette réduction des inégalités cache de profondes disparités sociales : les Américaines les plus qualifiées ont des perspectives plus égalitaires vis-à-vis des hommes en termes de carrière que leurs homologues françaises et suédoises, alors que c'est loin d'être le cas pour les femmes peu ou moins qualifiées, qui n'ont pas bénéficié d'améliorations tangibles. Sur ce point, ce sont plutôt les inégalités entre les femmes qualifiées et celles n'ayant pas de diplômes qui ont augmenté. On peut s'interroger alors sur l'impact sexué de la crise<sup>3</sup>, qui favorise, comme dans la plupart des pays européens, le recours privilégié au temps partiel féminin. C'est ce temps partiel féminin qui explique en grande partie, selon Jane Lewis<sup>4</sup>, le « *gender gap* » au sein de la société britannique. Elle note que les taux d'activité féminins sont en moyenne plus élevés au Royaume-Uni qu'en France, mais que les Britanniques y sont plus nombreuses relativement à travailler à temps partiel, ce qui accroît les inégalités salariales et sociales entre hommes et femmes.

1. Paul Pierson, « Path Dependence, Increasing Returns, and the Study of Politics », *American Political Science Review*, n° 94, vol. 2, 2000, p. 251-267.

2. Hélène Périvier, « Les femmes sur le marché du travail aux États-Unis. Évolutions mises en perspective avec celles de la France et de la Suède », *Revue de l'OFCE*, n° 108, février 2009

3. Hélène Périvier, « Men and women during the economic crisis. Employment trends in eight European countries », *Revue de l'OFCE*, n° 133, avril 2014.

4. Jane Lewis, *Work-family balance, gender and policy*, Edward Elgar, Cheltenham, 2009.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

• *La dialectique de la dette... Se découvrir inégalitaires*

« Ma vie à crédit », « Nous sommes les 99 % » : ce n'est pas un hasard si des mouvements sociaux se sont fait écho au sein des configurations libérales, et révèlent des points de tension communs. Les questions du prix des études – et plus largement de la valeur de l'éducation – tout comme celle des inégalités s'y affirment comme des enjeux sociaux majeurs. La crise réactive la question sociale de l'endettement tout au long des parcours de vie, et particulièrement pendant les études et la retraite. La volonté de réduire la « dette publique » s'y traduit notamment par une augmentation tendancielle du prix des études, qui a fait émerger une dialectique complexe entre dette publique et endettement individuel dans les études supérieures : le transfert de la dette collective vers l'augmentation de l'emprunt étudiant a été dénoncé dans plusieurs mouvements étudiants récents, comme au Royaume-Uni ou au Québec. Parallèlement à cette interrogation sur la valeur de l'éducation dans une temporalité de « crise », la question des inégalités et de leur cumulativité tout au long des vies émerge dans les débats publics et dans les travaux sociologiques, notamment sur l'avenir réservé aux jeunes défavorisés<sup>1</sup>. Certaines de ces sociétés sont en quelque sorte en train de se découvrir « inégalitaires », au-delà des questions d'appartenance ethnique, et les travaux récents sur l'accroissement des inégalités<sup>2</sup> y rencontrent une résonance particulière.

### 3. Entre la famille et l'État, une tension « continentale »

Les parcours de vie de la « vieille Europe » vont-ils se « latiniser » avec la crise ? Tout au long des années 1990 et 2000, il était courant, dans les comparaisons internationales, de regrouper les pays continentaux, et en particulier la France et l'Allemagne, sous le concept de régimes « conservateurs » ou « bismarckiens ». Ils ont en effet en commun d'avoir été initialement construits sur le principe d'une logique de préservation des « statuts »,

1. Robert D. Putman, *Our Kids. The American Dream in Crisis*, Simon and Shuster, 2015.

Jennifer M. Silva, *Coming Up Short. Working-Class Adulthood in an Age of Uncertainty*, Oxford University Press, 2013.

2. Thomas Piketty, *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2013.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

à la fois familiaux et sociaux. Ils s'appuient sur une protection d'État potentiellement forte mais ciblée sur certains statuts de travail, et sur une relative valorisation des solidarités familiales. Mises en perspective comparative, les trajectoires de vie y apparaissent en de nombreux points tendus entre l'indépendance familiale et la sécurisation socioprofessionnelle du Nord de l'Europe, et le familialisme et la précarité sociale plus prégnants au sein des sociétés d'Europe du Sud. La crise interroge ce fragile équilibre des protections entre la famille et l'État dans la régulation des dépendances sociales, et confirme un certain épuisement de la logique assurantielle dans les trajectoires, selon laquelle chacun est censé se protéger par son travail. Surtout, elle met à nu de profondes différences entre la France et l'Allemagne dans la régulation des parcours de vie, jusqu'à rendre inopératoire leur regroupement dans les comparaisons internationales sur certaines dimensions des parcours de vie.

#### 3.1 Dépendances et indépendances entre générations

Dans leurs modes d'articulation entre l'indépendance individuelle et les solidarités familiales, les pays de la « vieille Europe » présentent un relatif paradoxe, perceptible tout au long des parcours de vie : culturellement, ils apparaissent bien plus proches des pays du Nord de l'Europe que du Sud, mais politiquement, les modes d'intervention s'y révèlent plus familialistes, consacrant plutôt la légitimité des solidarités familiales. Ce paradoxe se traduit par une tension entre des aspirations marquées à l'autonomie individuelle et le maintien d'interdépendances effectives, que ce soit entre générations en France, ou au sein du couple en Allemagne.

##### • *Juniors et seniors : une relative dépendance à la famille*

Que ce soit envers chez les jeunes adultes ou les personnes âgées dépendantes, France et Allemagne présentent des comportements relativement proches vis-à-vis de la famille, occupant une place intermédiaire dans le dégradé européen. Comparant l'accès à l'indépendance des jeunes en Europe, René Bendit<sup>1</sup> regroupe les jeunes Français et Allemands sous le

1. René Bendit, Kerstin Hein, Andy Biggart, « Autonomie retardée et négociée : l'émancipation résidentielle des jeunes Européens », *Politiques sociales et familiales*, n° 97, septembre 2009, p. 5-12.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

modèle d'une autonomie « relative », dans lequel le départ est envisagé de façon relativement précoce, mais la solidarité familiale mobilisée pendant le temps des études ou de l'insertion. Si les premiers pas d'indépendance se prennent tôt, le réel autofinancement se retrouve plus tard dans les trajectoires, souvent à l'issue de période de formation. Avec un âge médian à la décohabitation de 23 ans en France et de 22 ans environ en Allemagne<sup>1</sup> – même si cette médiane cache de profondes différences territoriales – les jeunes « continentaux » se distinguent nettement de la décohabitation bien plus tardive des pays méditerranéens, où cet âge médian se situe désormais autour de 28 ans. On retrouve cette proximité entre France et Allemagne à d'autres âges de la vie, et notamment en matière de « care aux aînés » : selon les résultats de l'enquête Share<sup>2</sup>, Français et Allemands présentent des « configurations d'aide » tout à fait comparables envers les personnes âgées qui entrent en dépendance, que ce soit en termes de cohabitation résidentielle ou d'aide à distance : là aussi, ils occupent une position intermédiaire au sein du dégradé européen, avec environ 12 % des ménages âgés de plus de 65 ans où l'un des membres est en incapacité qui cohabitent avec un de leurs enfants, alors même que cette proportion s'élève à plus de 25 % en Italie, et 35 % en Espagne.

- *Une protection familialisée à certaines phases de la vie*

Pour cause, les modèles sociaux continentaux sont considérés comme relativement « familialisants » pour l'individu, les invitant à mobiliser les solidarités familiales dans les phases de dépendance potentielle. Dans son principe, l'État intervient de façon substantielle, mais non pas pour individualiser les citoyens et se substituer aux familles, mais plutôt pour consolider ou favoriser son intégration dans le groupe, qu'il soit socioprofessionnel ou familial<sup>3</sup>. C'est au regard de cette approche qu'ils sont en général rassemblés sous le terme de régimes « corporatistes » dans les comparaisons internationales. Mais au-delà de ces principes généraux, la logique de « familialisation » entretenue par l'État prend des formes très contrastées entre la

1. Eurostat, 2010.

2. Roméo Fontaine, Agnès Gramain, Jérôme Wittwer, « Les configurations d'aide familiales mobilisées autour des personnes âgées en Europe », *Économie et Statistique*, n° 403-404, p. 97-115, 2007.

3. André Masson, *Des liens et des transferts entre générations*, Paris, Editions de l'EHESS, 2009.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

France et l'Allemagne, et ne concerne pas les mêmes étapes des parcours. En France, elle touche particulièrement les jeunes adultes : l'octroi des aides sociales s'amorce réellement à partir de 25 ans, et les aides aux études, quand elles existent, prennent majoritairement en compte la situation des parents ; tandis qu'en Allemagne, l'intervention de l'État, même partielle, se fait plus directe et légitime davantage l'indépendance individuelle. C'est ce différentiel entre France et Allemagne que souligne Tom Chevalier<sup>1</sup> dans sa comparaison des politiques publiques de jeunesse : la jeunesse apparaît bien plus « familialisée » en France qu'en Allemagne. Inversement, lors de l'entrée dans la parentalité, les modes d'intervention allemands se révèlent beaucoup plus « familialisants » qu'en France, en ce sens qu'ils consacrent davantage la complémentarité des membres du couple. Par l'absence de politiques très actives en faveur de la conciliation du travail et l'éducation des jeunes enfants, l'Allemagne a induit jusqu'à récemment une forte interdépendance entre les membres du couple parental lors de la naissance des enfants. Elle se traduit par des retraits, au moins temporaires, des femmes du marché du travail, tout en étant perçue comme l'un des fondements du taux de fécondité relativement bas au regard des standards européens. Plusieurs sociologues comparatistes ont souligné la proximité des modes d'intervention allemands avec le modèle d'un « *male breadwinner regime* », c'est-à-dire du modèle de « l'homme gagne-pain » et de la « femme au foyer ». Si l'on résume, au-delà de leurs traits communs en matière d'approche familiale, la France par son mode d'intervention publique favorise les solidarités intergénérationnelles entre parents et enfants, tandis que l'Allemagne « familialise » davantage les couples, en l'occurrence les mères. Ces contrastes expliquent la difficulté des sociologues comparatistes à donner une cohérence transversale aux logiques de « familialisation » étatiques au sein des deux pays. Les contrastes sont d'ailleurs moins nets si l'on s'attarde sur les systèmes de retraite ou sur les politiques envers les personnes âgées, favorisant, dans ces deux sociétés, une complémentarité entre la famille et l'État. Blanche le Bihan<sup>2</sup> montre ainsi que les politiques suivent, dans les deux pays, des tendances communes en favorisant le système « *cash for care* », c'est-à-dire en donnant des aides directes pour externaliser le soin à domicile.

1. Tom Chevalier, *L'État-providence et les jeunes*, Paris, L'Harmattan, 2012.

2. Blanche le Bihan, « La généralisation des prestations monétaires en Europe. Quel impact sur l'organisation de l'aide quotidienne aux personnes âgées en perte d'autonomie ? », *Gérontologie et Société*, n° 138, 2011, p. 83-97.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3****• Des trajectoires d'activité resserrées**

Cette place de la famille s'inscrit dans des trajectoires d'activité resserrées sur un temps relativement court, et marquées par de fortes logiques statutaires, ce qui rend nécessaire le soutien familial à certaines phases. D'une part, elles s'inscrivent dans des vies actives plutôt concentrées sur le milieu de vie. Même si les vies actives ont tendance à s'allonger ces dernières années dans les deux pays, elles restent marquées par la relative faiblesse de l'activité juvénile et une « culture de la sortie précoce » – en particulier en France –, pour reprendre les mots d'Anne-Marie Guillemard<sup>1</sup> : de ce fait, les trajectoires d'entrée et de sortie du marché du travail se voient davantage prises en charge par la solidarité familiale ou conjugale. D'autre part, dans les sociétés continentales, les marchés du travail sont clivés entre un secteur central et protecteur, et des segments « périphériques » plus vulnérables : dans un contexte de chômage de masse, la protection d'emploi se voit très inégalement partagée. Or, et c'est là une des caractéristiques communes des modèles continentaux, les droits sociaux sont fortement liés à l'acquisition d'un statut sur le marché du travail : cette différenciation aiguise l'enjeu d'une place sociale protectrice, et de son acquisition par le diplôme. Cette logique de statut s'associe, dans les deux cas, à des systèmes scolaires très sélectifs<sup>2</sup>, justifiant la mobilisation familiale face à l'enjeu des études. Les efforts familiaux pour reproduire ou accéder à ce statut sont ainsi légitimés, surtout dans le cas de la France où « l'emprise » du diplôme<sup>3</sup> sur l'ensemble des trajectoires est particulièrement forte.

**• Des solidarités ambiguës**

Cette segmentation des aides de l'État et du marché du travail crée ainsi des âges « fragiles » dans les deux pays : certains pans de trajectoires – comme les études, les marges du marché du travail, les « petites » retraites – se voient ainsi familialisés *de facto*, car peu couverts par l'État et éloignés de l'emploi. Or, même considérée comme

1. Anne-Marie Guillemard, *Les défis du vieillissement. Age, emploi, retraite, perspectives internationales*, Armand Colin, 2010.

2. Virginia Muniglia, Patricia Loncle, « Les catégorisations de la jeunesse en Europe au regard de l'action publique », *Politiques sociales et familiales*, n° 102, 2010, p. 9-20.

3. François Dubet, Marie Duru-Bellat, Antoine Vérétoit, *Les sociétés et leur école. Emprise du diplôme et cohésion sociale*, Paris, Le Seuil, 2010.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

légitime, la mobilisation des ressources familiales entre en tension, au moins au niveau des jeunes générations, avec une norme d'autonomie montante. Peut-être est-ce là un trait de la « vieille Europe » : l'expérience même de ces solidarités familiales fait jouer conjointement deux principes, celui d'une valorisation de la solidarité en situation de nécessité, mais aussi celui d'une légitimité de l'indépendance individuelle. Les comportements de solidarité y apparaissent pour une grande partie induits par la pression sociale et économique pesant sur les parcours, et induisent de nouvelles inégalités<sup>1</sup>. Ce flou normatif crée une forme de tension entre la famille et l'État dans la gestion de certaines phases, ce qu'a bien révélé l'épisode de la canicule de 2003 en France, où famille et État se sont rejeté mutuellement les responsabilités. Toutefois, au-delà de ces problématiques communes, les travaux comparatifs laissent apparaître sur ce point une ligne de différenciation entre les normes sociales dominantes en France et en Allemagne : Franz Schultheis<sup>2</sup> insiste par exemple sur les contrastes en termes de valeurs familiales, les normes éducatives allemandes étant prioritairement tournées vers l'autonomie de l'enfant, tandis que les normes éducatives françaises valorisent davantage l'intégration et la vivacité des relations intergénérationnelles. Il souligne que pour des raisons historiques, les Allemands ont refusé la trop forte présence de l'État aux plus jeunes âges, et que la figure du père y a été davantage mise à l'épreuve.

#### 3.2 Des vies à sens unique ?

Andreas Walther<sup>3</sup> rappelle que les transitions en « yo-yo » qui émaillent de plus en plus les parcours, juvéniles notamment, sont difficilement acceptées au sein des modèles sociaux continentaux. En effet, ceux-ci sont marqués par une forte standardisation des trajectoires, et les individus doivent naviguer entre de fortes pressions sociales et la construction d'itinéraires

1. Jean-Hugues Déchaux, Nicolas Herpin, « L'entraide familiale n'accroît pas la cohésion sociale », in Hugues Lagrange (dir.), *L'épreuve des inégalités*, Paris, PUF, 2006.

2. Franz Schultheis, in Martine Segalen, Marianne Gullestad, *La famille en Europe, Parenté et perpétuation familiale*, Paris, La Découverte, 1995.

3. Andreas Walther, « Regimes of youth transitions : choice, flexibility and security in young people's experiences across different European contexts », *Young. Nordic journal of youth research*, vol. 14, n° 2, 2006, p. 119-139.



La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

personnalisés. Il semble que l'on touche là à un point central de compréhension des trajectoires de vie au sein de ces sociétés : elles sont marquées, au regard de plusieurs enquêtes convergentes, par une forte hiérarchisation des « places sociales », propice à la diffusion d'un sentiment de déclassement.

- *La fixation des destins*

C'est là l'un des paradoxes des pays continentaux : si depuis quelques décennies, les trajectoires socioprofessionnelles ont été le théâtre d'une plus grande flexibilité, les représentations sociales des âges restent très marquées par l'héritage d'un modèle de vie en trois temps sur lequel s'est construit l'État-providence -la jeunesse comme âge de l'éducation, l'âge adulte associé à la vie active, et la vieillesse associée au temps de la retraite. De ce fait, l'emploi stable, pourtant de moins en moins stable, reste une référence prégnante dans les trajectoires. Au sein du marché du travail, la différenciation entre les diplômés et les non-diplômés dans l'acquisition de cette stabilité d'emploi s'est accentuée ces dernières années. Ces modes de stratification sociale créent une forme de dualisation potentielle des parcours sociaux, et induisent la crainte de trajectoires de non-retours vers la pauvreté et la « disqualification sociale », pour reprendre le concept forgé par Serge Paugam<sup>1</sup>, où les rattrapages sont considérés comme difficiles, voire impossibles. Il montre ainsi que dans ces modèles continentaux où le travail est vecteur de statut social pour l'individu, la perte d'emploi est particulièrement associée à la crainte d'une « chute » sociale, et l'expérience de la pauvreté vécue comme « disqualifiante ». Or, ces modes de stratification se conjuguent aujourd'hui à une configuration générationnelle alimentant la peur du déclassement, en particulier chez les jeunes générations, et par porosité, leurs parents. La crise fragilise en particulier certains âges : les régulations « continentales » des marchés du travail, notamment en France, rendent les « entrants » et les « sortants » particulièrement sensibles aux évolutions de la conjoncture, et les jeunes adultes font face à des difficultés croissantes d'intégration sur le marché du travail. En comparant l'évolution des destins de cohortes entre générations dans différents modèles sociaux occidentaux, Louis Chauvel et

1. Serge Paugam, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

Martin Shröder<sup>1</sup> montrent que c'est au sein des modèles continentaux que les inégalités entre générations se manifestent le plus fortement, du fait des politiques publiques des dernières décennies qui n'ont que peu ciblé les jeunes générations – à la différence des modèles sociaux-démocrates par exemple.

- *Une protection segmentée en fonction des âges*

En effet, au-delà de leurs différences, les régimes « bismarckiens » ont en commun de promouvoir une protection dite « assurantielle », fondée avant tout sur les cotisations du travail : c'est par l'intégration sur le marché du travail, via les cotisations sur salaire médiatisées par l'État, que l'individu est censé s'« assurer » face aux situations futures de non-emploi, que ce soit pour le chômage, la maladie ou pour la retraite. Or, Pierre Rosanvallon<sup>2</sup> avait déjà montré, dès la fin des années 1980, que ce modèle « assurantiel », initialement fondé sur la stabilité des vies actives, rencontrait ses limites face au chômage de masse et à l'allongement du temps des retraites dans les parcours de vie. De ce fait, un modèle assistanciel, tel que le RMI et le RSA en France, s'est développé aux marges de ce système de protection, afin de gérer les vulnérabilités. Le système de protection sociale est ainsi divisé entre différents régimes de sécurité sociale, et tout ce qui relève de l'assistance sociale. Cette couverture partielle et segmentée des besoins de protection laisse place à des interstices non couverts, et donc à des poches potentielles de vulnérabilité, en particulier chez les jeunes. Elle a fait naître, en début et en fin de vie active, de nombreuses politiques ciblées par âge, créant de nouveaux seuils et de nouvelles catégories telles que l'« insertion » par exemple<sup>3</sup>. Cette couverture sociale potentiellement solide, mais très segmentée, ne permet pas de juguler un sentiment d'insécurité en cas de retrait de marché du travail face aux « failles » possibles de la protection. Dans une comparaison sur les expériences du chômage à Paris, Tokyo et Sao Paulo, un groupe de chercheurs montre ainsi qu'être chômeur à Paris

1. Louis Chauvel, Martin Schröder, « Generational inequalities and welfare regimes », *LIS Working Paper Series*, n° 606, Luxembourg Income Study, March 2014.

2. Pierre Rosanvallon, *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Le Seuil, 1995.

3. Léa Lima, « Le temps de la prime-insertion professionnelle, un nouvel âge de la vie », in Anne-Marie Guillemard, *Où va la protection sociale ?* Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p. 49-67.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

est une « condition institutionnalisée, mais fragilisée » : dans ce modèle d'« insertion encadrée », les « matrices de sens » y oscillent, comme ailleurs, entre la « compétition », la « débrouillardise », et le « découragement ». Pour autant, Bruno Palier<sup>1</sup> souligne que l'on a accusé un peu trop vite les modèles bismarckiens de ne pas pouvoir se réformer : alors même que dans ces régimes fondés sur l'assurance et la répartition, les changements se sont révélés parfois radicaux, en France comme en Allemagne, notamment dans le domaine des retraites.

- *Devenir parent : des parcours clivés*

Mais c'est sans doute sur les trajectoires d'entrée en parentalité que les deux sociétés se clivent le plus fortement. Dans le milieu des sociologues et démographes comparatistes, la fécondité des Français interroge : avec un taux de fécondité moyen de 2 enfants par femme en 2011, la France se situe juste derrière l'Irlande. Il surprend d'autant plus qu'il contraste fortement avec celui des Allemandes, estimé à 1,36 enfant par femme à la même date. Pourtant, la France a été majoritairement associée, dans les comparaisons, au modèle « corporatiste » censé s'appuyer sur une forte différenciation des rôles sexués, et favoriser l'inactivité des mères tout comme le rôle de « pourvoyeur » des pères, modèle qui actuellement ne favorise pas une fécondité élevée. En réalité, la France apparaît dans ce domaine bien plus proche des pays du Nord, du fait de politiques familiales plus prononcées, et d'une valorisation normative du travail des mères. Ce différentiel de fécondité s'accompagne, selon Jane Lewis<sup>2</sup>, d'un « *gender gap* » plus marqué en Allemagne, où les femmes travaillent plus souvent en temps partiel qu'en France, et suspendent plus fréquemment leurs trajectoires d'activité lors de la naissance des enfants. Par contre, elles retrouvent plus facilement un emploi que leurs homologues françaises après un arrêt prolongé. Face à cette problématique, les politiques de conciliation ont été mises en place en Allemagne ; l'emploi féminin a fortement augmenté et s'est étendu sur une période plus longue de la vie, tout en dépassant celui des Françaises. Pourtant, le taux de fécondité a continué de baisser légèrement. Au-delà des

1. Bruno Palier, « L'Europe et les États-Providence », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 4, 2009, p. 518-535.

2. Jane Lewis, *Work-family balance, gender and policy*, Edward Elgar, Cheltenham, 2009.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

politiques publiques et des taux d'activité, Jeanne Fagnagi<sup>1</sup> insiste sur un clivage persistant quant aux représentations des besoins du jeune enfant : selon elle, la majorité des couples allemands adhèrent à l'idée que la mère doit rester auprès de son enfant lors des premiers âges de la vie, et se retrouvent inscrits dans une tension forte quant à la conciliation possible avec l'activité professionnelle.

- *Crise : au-delà du « continentalisme »*

On l'aura compris, les parcours de vie de la « vieille Europe » sont loin d'être si homogènes. Même si la France, l'Allemagne et l'Autriche ont souvent été rattachés aux modèles sociaux « continentaux », les sociologues comparatistes ont montré, sur des phases de vie différenciées, que ce rapprochement pouvait être inopérant, en particulier sur les questions d'entrée et de sortie dans la vie active, ainsi que sur le rapport à la parentalité. Il est révélateur que l'Allemagne soit souvent comparée aux pays du Nord de l'Europe dans les enquêtes sur les jeunes adultes, tandis qu'elle est rapprochée des pays du Sud, et de l'Italie en particulier, par les sociologues travaillant sur la parentalité... et inversement pour la France. Toujours est-il qu'ils font face à des enjeux communs dans la reformulation de leur protection sociale, quant à sa capacité à couvrir de façon simplifiée, linéaire et universelle certaines phases de vie. Jusqu'ici, l'héritage d'un modèle social très catégoriel et centré sur la protection par le travail a créé des interstices vacants face à de nouvelles vulnérabilités. Ces interstices ont été corrigés par des mesures successives qui ont ajouté de la complexité au système et créé de nombreux « effets de seuil » par l'âge. Anne-Marie Guillemard<sup>2</sup> insiste particulièrement sur cet enjeu : un des défis actuels de la protection sociale continentale serait de sortir plus fortement de cette logique d'âge et de s'adapter à des « cours de vie flexibles ». De plus, la crise réactualise la question des frontières entre l'État et la famille dans l'articulation des solidarités tout au long des parcours de vie. D'inspiration continentale, l'alliance État-famille reste profondément ambiguë, tant politiquement que normativement, à tous les

1. Jeanne Fagnani, « Les Françaises font toujours plus d'enfants que les Allemandes de l'Ouest », *Recherches et prévisions*, n° 64, 2001, p. 49-63.

2. Anne-Marie Guillemard, *Où va la protection sociale ?* Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

âges, même si certaines périodes de la vie se révèlent plus « familialisées » que d'autres. En particulier, ces arbitrages entre le lien social et familial dans la protection de l'individu sont mis à l'épreuve pour les jeunes générations, confrontées à des difficultés d'entrée sur le marché du travail, dans des parcours de plus en plus « latinisés ».

## 4. Le familialisme contre lui-même

« Nous ne paierons pas votre dette », « Jeunesse en colère », « Préparés à être chômeurs »... Le mouvement des « Indignés » s'est largement propagé au sein des sociétés du Sud de l'Europe dans le courant de l'année 2011, et a donné la voix entre autres à des jeunes générations diplômées mais déclassées. Tout comme les mouvements précédents des « Milleuristas », ou celui de « Génération 0 » créé lors de la crise de 2008, il a été porté et relayé par ces jeunes générations ayant accédé à l'enseignement supérieur, mais confrontées à des difficultés marquées d'entrée sur le marché du travail. Les revendications, largement partagées, témoignent des problématiques qui émergent au sein même des parcours de vie, quant à la valeur de l'éducation, la justice générationnelle, et la démocratie. Au regard de nombre de travaux comparatistes, elles sont le symptôme des limites, voire des contradictions actuelles des modèles dits « familialistes » – laissant un quasi-monopole à la famille pour la prise en charge des vulnérabilités sociales – dans la régulation des parcours de vie individuels et générationnels.

### 4.1 Des familles jusqu'à leurs limites

La famille, jusqu'où ? Les sociétés méditerranéennes s'appuient encore fortement sur les solidarités familiales entre générations lors de certaines phases de vie, jusqu'à, semble-t-il, en toucher les limites. Ces solidarités familiales sont aujourd'hui à la fois le produit de normes sociales qui les légitiment, mais aussi, de plus en plus, de contraintes économiques qui pèsent sur les trajectoires. De nombreux travaux comparatifs se penchent sur l'évolution de ces « solidarités » au fil des parcours de vie, ainsi que sur les conséquences sociales du familialisme sur la fécondité ou le vieillissement.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

#### • *Une interdépendance prolongée*

Les vies méditerranéennes sont aujourd'hui les plus « familialisées » d'Europe occidentale. Cette caractéristique est perceptible par exemple dans les modes de décohabitation des jeunes adultes, qui se distinguaient fortement, jusqu'aux années 2000, par une propension à quitter le foyer familial pour se marier et construire un nouveau foyer. Cette liaison départ-mariage s'est maintenue tout au long du xx<sup>e</sup> siècle au sein des pays méditerranéens<sup>1</sup>. Mais depuis la fin des années 1970, elle survient de plus en plus tard dans les trajectoires, et les jeunes Méditerranéens restent, en moyenne, bien plus longtemps chez les parents que dans le Nord de l'Europe – excepté l'Irlande : l'âge médian au départ de chez les parents est ainsi de 27 ans en Espagne et de 28 ans en Italie en 2010. En Italie, ces jeunes qui restent au domicile familial ont même reçu un nom : les « *Bambini* ». Katherine Newman<sup>2</sup> souligne, dans sa comparaison internationale des formes de maintien au foyer parental au sein de 6 pays, que cette tendance à la cohabitation tardive ou au retour chez les parents est la plus marquée dans les sociétés méditerranéennes, donnant lieu à des réactions diverses : si en Italie, ce sont les parents qui sont davantage montrés du doigt face au phénomène, ce sont plutôt les élites politiques qui sont rendues responsables en Espagne. Cette prégnance de la cohabitation intergénérationnelle au sein des parcours se retrouve également à l'autre extrémité des âges : les pays du Sud de l'Europe présentent la plus grande fréquence de cohabitation entre des personnes âgées dépendantes et leurs enfants<sup>3</sup>. Mais les contrastes sont ici moindres que lors de l'entrée dans la vie adulte.

#### • *Une consécration de la famille par l'État*

À la différence des modèles continentaux, la prise en charge de certaines phases de la vie ne se traduit pas par une articulation entre des aides de l'État et des aides de la famille, mais plutôt par un rôle privilégié et prioritaire donné à la famille, et donc à une intervention particulièrement faible

1. Aart Liefbroer, Laurent Toulemon, « Demographic Perspectives on the Transition to Adulthood », *Advances in Life Course Research*, vol. 15, n° 2-3, p. 53-120 2010.

2. Katherine Newman, *The Accordion Family. Boomerang Kids, Anxious Parents, and the Private Toll of Global Competition*, Beacon Press, 2012.

3. François-Charles Wolff, Claudine Attias-Donfut, « Les comportements de transferts intergénérationnels en Europe », *Économie et statistique*, n° 403-404, 2007, p. 117-141.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

de l'État. C'est d'ailleurs cette place prépondérante donnée à la famille qui a justifié, aux yeux de Gosta Esping-Andersen et d'autres sociologues, la délimitation d'un type distinct de protection sociale. À la suite des critiques féministes<sup>1</sup>, il a créé un quatrième type de « régime d'État-providence », intitulé « familialiste », qui présente un niveau particulièrement élevé de « familialisation » des parcours de vie, en induisant une forte solidarité entre les générations et une forte complémentarité entre les membres de la famille. Cette caractéristique se traduit, dans l'absolu, par la faible présence des structures de crèche et de garde pour la prime-enfance, par l'absence notable de bourses d'études ou de revenu minimum avant 25 ans, ou par la rareté des institutions de prise en charge des personnes âgées dépendantes. Dans le cas de la jeunesse, Vincenzo Cicchelli<sup>2</sup> insiste par exemple sur la différence d'approche entre la France et l'Italie : alors que la France a mis en place des aides au logement dès 18 ans et contribue indirectement à l'entretien des enfants par les parents via des politiques fiscales, l'Italie n'a pas mis en place de mesure marquée sur cette période de la vie. Il renvoie ce contraste à un « décalage temporel » persistant entre les deux pays : la France, ayant connu très tôt une dénatalité précoce, a mis en place des politiques de protection sociale et familiale de la jeunesse, alors que l'Italie, qui est longtemps restée un pays rural et d'émigration, connaît de manière décalée les mutations sociales françaises. C'est aujourd'hui elle qui est touchée par une forte dénatalité. On retrouve ces contrastes d'approches publiques si on se penche sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes : les structures institutionnelles y sont plus rares, et seule une minorité de personnes âgées dépendantes vivent en institution. Toutefois, l'Italie a récemment adopté un système de « cash for care » qui se rapproche fortement des autres modes d'intervention européens, en particulier français et allemands, et qui offre une aide directe et individualisée pour les soins à domicile<sup>3</sup>.

1. Jane Lewis, « Gender and the development of welfare regimes », *Journal of European Social Policy*, n° 3, 1992, p. 159-173.

2. Alessandro Cavalli, Vincenzo Cicchelli, Olivier Galland, *Deux pays, deux jeunesses ? La condition juvénile en France et en Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

3. Blanche le Bihan, Barbara Da Roit, « La prise en charge des personnes âgées dépendantes en France et en Italie. Familialisation ou défamilialisation du Care ? », *Lien social et Politiques*, n° 62, automne 2009, p. 41-55.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

#### • *Le poids de l'inactivité et du chômage*

À cette faiblesse des ressources d'État, s'ajoute une limitation relative des ressources issues de l'emploi, en particulier à certaines phases de la vie. C'est le cas par exemple pour les jeunes adultes, mais aussi au moment de la vie active pour de nombreuses femmes. Le taux d'emploi des jeunes dans le pays d'Europe méditerranéenne est particulièrement peu élevé comparativement à leurs homologues européens, et le chômage a très fortement augmenté suite à la crise de 2008. C'est également parmi les sociétés méditerranéennes que l'on trouve la plus grande proportion de jeunes « NEETS » (Neither in Employment, in Education or Training d'Europe) : ces jeunes qui ne sont ni en formation, ni salariés ou stagiaires<sup>1</sup>. Cette inactivité élevée se prolonge à d'autres âges de la vie : même si la participation des femmes au marché du travail s'est rapidement accrue ces dernières décennies et que l'écart entre hommes et femmes s'est réduit, les taux d'emploi féminins y restent bien moins élevés, à l'exception notable du Portugal, que dans les autres pays du Nord de l'Europe. S'attardant sur le cas de l'Italie, Claude Martin<sup>2</sup> rappelle combien les « solidarités » entre générations, et en particulier la cohabitation entre parents et enfants adultes, ne répondent pas tant à des réflexes culturels qu'à des causes profondément structurelles, au sein desquelles il range le chômage des jeunes, la forte inactivité des femmes et le vieillissement de la population.

#### • *La tentation de l'autonomie*

À l'analyse, ces solidarités familiales restent socialement légitimées, et s'inscrivent dans des conceptions du lien familial normalisant l'entraide entre générations, en particulier résidentielle et matérielle, en cas de nécessité. Comme le montre Sandra Gaviria<sup>3</sup>, la cohabitation tardive des jeunes Espagnols s'inscrit dans une conception du lien normalisant le « vivre ensemble » intergénérationnel jusqu'au mariage. De même, à l'autre échelle

1. Stéphane Carcillo *et alii*, « NEET Youth in the Aftermath of the Crisis : Challenges and Policies », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, Paris, OECD Publishing, n° 164, 2015.

2. Claude Martin, « Le souci de l'autre dans une société d'individus », in Serge Paugam (dir.), *Repenser la solidarité au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 219-240.

3. Sandra Gaviria, *Quitter ses parents*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.



La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

des âges, Iosune Goni Urrutia<sup>1</sup> montre dans une enquête ethnographique combien la place des enfants adultes dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes reste considérée comme prioritaire en Espagne, au moins de la part des générations aînées. Cependant, on sent poindre, depuis plusieurs années, des aspirations contrariées à l'indépendance, notamment chez les jeunes générations, pour lesquels le maintien de la cohabitation avec les parents au-delà de la fin de vingtaine, ou les retours chez les parents de plus en plus fréquents à la trentaine, répondent à un effet direct de contrainte économique. La cohabitation familiale donne lieu, comme le souligne Giovanni Sgritta à propos de l'Italie, à une « construction de l'autonomie<sup>2</sup> » chez les parents, mais une certaine culture de l'indépendance se développe parallèlement chez les jeunes Méditerranéens, en particulier diplômés. C'est ainsi le témoignage d'une jeune Espagnole revenue d'un séjour d'études en Allemagne dans *El Pais*, frappée des différences de conditions financières et des conditions d'indépendance entre les jeunes des deux pays, qui a fait naître le mouvement Mileuroistas qui s'est diffusé ensuite sous plusieurs formes dans d'autres pays méditerranéens. Au final, cette décohabitation tardive reste le reflet, dans une grande mesure, d'une impossibilité sociale à « s'installer ».

## 4.2 Les générations face à la crise

Si refuge familial il y a, ce refuge peut donc s'avérer fragile : parce qu'elle touche conjointement plusieurs générations, la « crise » met également à l'épreuve les solidarités familiales qui sont pourtant un pilier central de la protection des phases de jeunesse et de vieillesse. Les familles elles-mêmes sont fragilisées, ce qui réduit leur capacité d'aide effective. Par sa radicalité, elle aiguise les limites des modes de régulation méditerranéens déjà discutées dans les travaux depuis deux décennies, et soulève l'enjeu de l'autonomie et du sort réservé aux jeunes générations au sein des sociétés qui vieillissent de façon accélérée.

---

1. Iosune Goni Urrutia, « Dinámicas y estrategias familiares de protección de la dependencia de la población mayor », *Documentación social*, n° 156, 2009, p. 193-208.  
2. Giovanni B. Sgritta, « Raisons culturelles et raisons pratiques : la famiglia lunga », in Alessandro Cavalli, Vincenzo Cicchelli et Olivier Galland (dir.), *Deux pays, deux jeunesses? La condition juvénile en France et en Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 23-32.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

- *Crise, déprises et précarité*

Une « pauvreté intégrée » : c'est ainsi que Serge Paugam<sup>1</sup> définit à l'aube des années 2000, dans sa comparaison des formes de la pauvreté en Europe, l'expérience de la pauvreté dans les sociétés méditerranéennes. Il y note que la pauvreté y est plus massive, mais que de ce fait, elle y est moins stigmatisée que dans les autres sociétés du Nord de l'Europe : son expérience apparaît moins directement « disqualifiante » qu'en France par exemple, et davantage régulée par les réseaux de famille et les réseaux locaux. Au cours des années 2000, plusieurs enquêtes convergent pour montrer qu'il existe parallèlement une régulation « familiale » du chômage à l'intérieur même des familles. Cependant, l'ampleur de la crise a accentué et diffusé les formes de précarité professionnelle, et de nouvelles inégalités sont apparues. Elle a touché notamment les jeunes diplômés, et accru la césure entre leurs aspirations et les trajectoires socioprofessionnelles effectives. En effet, l'accès aux études supérieures s'est très rapidement développé au sein des sociétés méditerranéennes : en 2010, la part des 30-34 ans ayant achevé les études supérieures s'élève à 40 % en Espagne (à peine moins qu'en France), 30 % en Grèce et 22 % en Italie. Or, le marché du travail peine à intégrer ces jeunes diplômés, qui se retrouvent inscrits, à la trentaine, dans de longues trajectoires de précarité. Une enquête qualitative réalisée auprès de jeunes Madrilènes<sup>2</sup> montre la diffusion d'un malaise très prégnant parmi les trentenaires diplômés, qui ont investi dans les études et ne peuvent les valoriser, en se voyant contraints à des changements radicaux de voie : les études, associées initialement à un « privilège », deviennent alors considérées comme un « piège ». Elle souligne en particulier le développement d'un sentiment de « déprise », c'est-à-dire de perte de maîtrise de sa vie et de son destin, associées à des rhétoriques de la « négation de soi » et du « temps mort ». La possibilité ou non de créer soi-même un foyer devient perçue comme un enjeu croissant d'inégalité au sein de ces jeunes générations.

1. Serge Paugam, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, Le Lien Social, 2005.

2. Cécile Van de Velde, « La famille à l'épreuve de la crise », in Serge Paugam (dir.), *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 29-42.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**• *L'impasse familialiste? L'austérité et la dette*

Moins d'emploi... et peu d'État : les mesures de réduction de la « dette » accroissent cette saturation perçue des solidarités familiales, et la dénonciation de la rareté des protections d'État. Or, les mesures d'austérité prises au sein des sociétés méditerranéennes de 2010 à 2013 touchent l'ensemble des âges de la vie : les frais d'inscription dans les études augmentent, tandis que les prestations chômage ou les niveaux de pension de retraite, déjà faibles au regard des standards européens, diminuent. Déjà, en 2007, Chiara Saraceno<sup>1</sup> évoque les lignes de faille qui s'accroissent entre les politiques familialistes et les aspirations individuelles au sein des parcours de vie en Italie : selon elle, ces politiques n'ont pas suffisamment pris en compte le processus de « déstandardisation » des trajectoires, et se retrouvent de plus en plus en décalage avec les comportements. Ce décalage crée, au sein des parcours de vie, des tensions individuelles et des ambivalences relationnelles. Bien entendu, ces modes de régulation sont loin d'être comparables d'une société à l'autre, et sont soumis également à de fortes différenciations régionales et locales, notamment en Italie et en Espagne. Cette dénonciation de l'impuissance présumée de l'État à réguler les parcours s'est retrouvée au cœur des revendications des « Indignés » selon Manuel Castells<sup>2</sup>, et a fait de la démocratie le thème central de ce mouvement dans sa version espagnole : il y perçoit un sentiment de trahison et de décalage marqué envers les politiques, et la dénonciation d'une marchandisation forcée de leurs propres destins. Ainsi, la rhétorique du « *Toma la plaza* » se doit d'être prise dans sa double signification « prends ta place », à la fois la place physique de la place Puerta del Sol, mais aussi la place sociale, revendiquée mais socialement niée<sup>3</sup>.

• *Hommes, femmes : devenir parents ?*

Le familialisme pourrait-il tuer la famille? Sociologues et démographes s'interrogent sur l'accès à la parentalité et le renouvellement des

1. Chiara Saraceno, « Activation, individualisation et défamilisation dans les restructurations de l'Etat-providence. Tensions et ambivalences », in Serge Paugam (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 915-933.

2. Manuel Castells, *Networks of Outrage and Hope. Social Movements in the Internet Age*. Cambridge, MA, Polity Press, 2012.

3. Cécile Van de Velde, « "Indignés". Les raisons de la colère », *Cités*, Paris, Presses Universitaires de France, n° 46-47, 2011, p. 293-297.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

générations au sein des sociétés méditerranéennes. On le sait, depuis plusieurs décennies, les sociétés du Sud de l'Europe ont vu leur fécondité chuter. L'indicateur de fécondité se situe en 2011 entre 1,35 enfant par femme au Portugal et 1,42 en Grèce, ce qui place les pays méditerranéens, avec les pays de l'Est et l'Allemagne, parmi les plus bas de l'Union européenne. Même si elle est décriée, l'expression a été employée de « grève des ventres » pour rendre compte de ce phénomène. Plusieurs travaux<sup>1</sup> ont établi un lien de causalité directe entre les caractéristiques de ces politiques et le niveau de la fécondité. Contrairement aux pays qui ont opté une politique prônant le modèle de la « mère qui travaille » et qui préservent une fécondité élevée, les pays où coexistent une basse fécondité et une faible participation des mères à la vie économique – l'Espagne et l'Italie en particulier – sont ceux où elles seraient confrontées à de multiples obstacles lorsqu'elles veulent s'investir à plein-temps dans une activité professionnelle. Autrement dit, l'absence relative d'aides étatiques pour la petite enfance ainsi que la conciliation travail-famille fait partie des facteurs les plus mobilisés pour rendre compte de la chute de la fécondité. La « grève des ventres » féminins serait le fruit d'un renoncement face à la conciliation impossible. Cependant, plusieurs démographes<sup>2</sup> soulignent que l'expérience de l'incertitude économique dans les premiers temps de la vie adulte est un facteur également déterminant sur la basse fécondité, qui concerne une grande partie des sociétés touchées. Cette incertitude induit le report de décisions qui impliquent des engagements de long terme, comme la décision d'avoir des enfants, au profit par exemple d'un investissement plus long ou renouvelé dans l'éducation. Enfin, d'autres sociologues y voient également la conséquence des charges familiales qui pèsent sur les générations pivot : le poids croisé des solidarités familiales envers les aînés et envers les plus jeunes adultes réduirait les marges de manœuvre pour des familles plus nombreuses.

1. Livia Olah, Barbara Hobson, « Tournant positif ou « grève des ventres » ? Formes de résistance au modèle de l'« homme gagne-pain » et à la restructuration de l'État-providence », *Recherches et Prévisions*, n° 83, 2006, p. 45-59.

2. Hans-Peter Kohler, Francesco C. Billari, José Antonio Ortega, « The Emergence of Lowest-Low Fertility in Europe During the 1990s », *Population and Development Review*, vol. 28, issue 4, December 2002, p. 641-680.

La vie dans tous ses États : perspectives comparées **3**

• *Solidarités, crise et autonomie :  
la problématique des générations*

Les sociétés du Sud de l'Europe sont ainsi des sociétés qui vieillissent très rapidement, et la question de la prise en charge du vieillissement se pose d'autant plus crûment que la fécondité reste très basse, et que les finances de l'État sont exsangues. Se met ainsi en place une externalisation croissante de l'aide aux personnes âgées dépendantes, de plus en plus pris en charge par des migrants, comme les « *badanti* » en Italie. De ce fait, en conjuguant départ tardif du foyer, fécondité faible, et vieillissement accéléré, les sociétés méditerranéennes radicalisent une dialectique des générations qui se retrouve ailleurs dans d'autres sociétés européennes, notamment en Allemagne. À l'issue de cette analyse, on peut dire qu'actuellement, le « familialisme » des pays du Sud de l'Europe est de plus en plus un familialisme induit par la crise. Les travaux sociologiques conduits au sein de ces sociétés reflètent ces doutes : ils portent une interrogation profonde sur le sort de la jeunesse, sur la montée de la défiance envers les politiques, particulièrement élevée chez les jeunes du Sud de l'Europe<sup>1</sup>, ainsi que sur l'exil et les flux migratoires sortants. « *Youth matters*<sup>2</sup> » rappelle ainsi Andréa Pirmi dans un dossier de travaux sociologiques consacrés aux jeunes générations face au changement social en Italie et en Europe.

## Conclusion

La « crise » annonce-t-elle l'accentuation de ces différenciations intra-européennes, ou au contraire une forme de convergence des parcours de vie ? La recherche comparée des âges commence à s'ouvrir à une nouvelle approche, centrée non pas uniquement sur les contrastes, mais aussi sur les dynamiques transversales à l'œuvre dans la recomposition des parcours de vie face à la crise. On voit désormais poindre un double mouvement apparemment paradoxal : l'accentuation des solidarités intergénérationnelles au

1. Bernard Roudet, « La démocratie est-elle un idéal commun aux jeunes Européens ? », *Agora Débats/Jeunesses*, n° 67, vol. 2, 2014, p. 79-96.

2. Andréa Pirmi, « Youth Matters », Andréa Pirmi (dir), « Youth for What? New Generations and Social Change », *Società Mutamento Politica*, vol. 5, n° 10, 2014, p. 7-23.

### 3 La vie dans tous ses États : perspectives comparées

niveau familial va de pair avec un durcissement des rapports entre générations au niveau social. On assiste d'une part à un « retour de la famille » et des solidarités entre générations, perceptible dans les maintiens prolongés chez les parents ou dans l'augmentation des transferts financiers descendant les générations. Mais ce « retour de la famille » va de pair avec une montée en puissance de la rhétorique générationnelle, au moment où maints mouvements initiés par les jeunes générations se cristallisent autour d'un sentiment d'injustice générationnelle et d'un refus explicite de la « dette » héritée des générations précédentes. Des *luttés*, mais aussi des *liens* entre générations : près d'un siècle après Karl Mannheim<sup>1</sup>, un des défis des travaux en sociologie comparée des âges est de réinterroger, à la lumière de la crise et de ses effets sur les parcours générationnels, le processus du « faire génération », et de repérer sur quels éléments se cristallisent ou non la « montée » d'une génération au niveau transnational.

---

1. Karl Mannheim, *Le problème des générations*, préface de Gérard Mauger, Armand Colin, 2011 (1928).

# Conclusion

## Pour une sociologie politique des âges de la vie

Des « âges » aux « parcours » et aux « générations » : au cours des dernières décennies, la sociologie des âges de la vie a profondément renouvelé ses concepts et ses outils pour mieux rendre compte des vies contemporaines et de leurs métamorphoses. Elle a bénéficié d'une forte évolution des méthodes qui a permis d'explorer de nouveaux aspects des parcours de vie : à la fois au niveau statistique, avec la mise à disposition de vastes bases de données longitudinales et comparatives, mais aussi au niveau qualitatif, par un renouvellement de l'approche biographique et ethnographique. Ce renouveau empirique a été de pair avec l'élaboration de nouvelles approches sociologiques de nos existences, mixant les méthodes, et s'ouvrant à la comparaison internationale. Elle s'est peu à peu affranchie d'une approche cloisonnée en âges ciblés pour investir de nouveaux objets – l'accélération du « temps », la solitude, les liens entre générations –, et éclairer les tensions émergentes de l'individu contemporain tout au long des parcours de vie. En quelque sorte, après ses années de jeunesse, la sociologie des âges a engagé sa mue vers la maturité.

Or, le regard qu'elle défend aujourd'hui peut être utile aux interrogations de ce monde : il est attentif au déroulement du temps, à l'articulation des différentes dimensions de nos vies – intimes, familiales, sociales –, et aux effets concrets des politiques publiques sur nos expériences et nos parcours. Il se penche non seulement sur nos conditions de *vie*, mais aussi sur nos conditions d'*existence* comme sujets au sein des démocraties contemporaines, dans le temps long et dans plusieurs dimensions du bien-être. Ce regard ancré peut apporter un nouvel éclairage sur des enjeux majeurs de nos sociétés qui sont aujourd'hui prioritairement investis par les

## Conclusion

économistes ou les politistes, tels que la dynamique des inégalités sociales, les enjeux de souveraineté individuelle et collective sur les vies, ou la montée d'un « doute » générationnel. À elle d'engager ce dialogue interdisciplinaire qui reste souvent à l'état de désir théorique, et de prendre conscience de son potentiel critique : la façon dont se déroulent aujourd'hui nos existences est une affaire résolument politique.